



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2959  
18 avril 2025  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

# **La seule protection contre la crise: expropriation des capitalistes!**



**Économies  
budgétaires**

**Aux dépens  
des travailleurs**

Pages 3 et 5

**Emplois,  
salaires**

**Les luttes dans  
les entreprises**

Pages 11 à 15

**Gaza massacrée**

**La complicité  
des grandes  
puissances**

Page 8

**Leur société**

- Dette : creusée par le patronat, subie par les travailleurs 3
- Face à la vague de licenciements : répartition du travail entre tous 3
- Le PCF et la guerre : double langage 4
- Guerre commerciale : Binet à la rescousse du patronat 4
- À droite : surenchère réactionnaire 4
- Assurance-maladie : économies aux dépens des travailleurs 5
- Conseil des entreprises : la grand-messe des patrons 5
- Generali : le profit à tout prix 5
- Dégradation des hôpitaux : le gouvernement accusé 6
- Mortalité infantile : en augmentation 6
- Airbag Takata : crime avec préméditation 6
- France-Algérie : les immigrés pris en otages 7
- Nouvelle-Calédonie : liberté pour Christian Tain! 7
- La Réunion : lutte au rabais contre le chikungunya 7
- Colas - Mayotte : en lutte pour les salaires et la dignité 11
- SNCF : trains de la colère 11
- Impôts sur le revenu : les plus riches paient moins 11

**Dans le monde**

- Gaza : massacre sous les yeux du monde 8
- Israël : la contestation dans l'armée s'étend 8
- Maroc : selon que vous serez patron, valet ou simple salarié 8
- Gabon : le président change, pas le système 9
- Espagne : cinq mineurs sacrifiés pour le profit 9
- États-Unis : protectionnisme, la folie d'un système 16
- « Danser au bord du précipice » 16

**Dans les entreprises**

- Domo - Saint-Fons, RATP - dépôt de Flandre, Aéroport Marseille Provence 12
- Thales - Mérignac, ArcelorMittal - Hautmont, Stellantis, Éboueurs de Saint-Étienne 13
- NTN - Allonnes, Stellantis - Poissy, Renault - Sandouville 14
- Vencorex - Grenoble 15

**Il y a 200 ans**

- La dette qui a étranglé Haïti 10

**Agenda**

- Fêtes régionales 3
- Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière 16

# Notre seule protection : l'expropriation des capitalistes !

La chute des Bourses américaines a forcé Trump à décréter une pause dans sa guerre commerciale tous azimuts. Les taxes imposées aux entreprises européennes n'augmenteront, pour l'instant, que de 10 %. Cela a soulagé les dirigeants européens. Mais l'escalade douanière est lancée.

L'acier, l'aluminium et les voitures importés aux États-Unis restent taxés à 25 %. L'affrontement entre les États-Unis et la Chine continue de faire rage, et les dirigeants européens craignent que, faute de débouchés, les marchandises chinoises se déversent sur le marché européen. Et alors que l'UE taxe déjà les voitures chinoises à 35 %, nombre de gouvernements demandent un relèvement des autres droits de douane.

En France, presque toutes les écuries politiques mettent en avant le protectionnisme, promettant une réindustrialisation du pays et le souverainisme. Y compris le Rassemblement national et la France insoumise ou le PCF, alors qu'ils sont censés s'opposer sur l'échiquier politique.

Et sur qui comptent-ils pour « protéger » le pays ? Sur les capitalistes ! Sur Michelin, Sanofi, Stellantis qui suppriment des emplois et ferment des usines aussi facilement que l'on jette un kleenex à la poubelle ! Car il n'est évidemment pas au programme du RN d'enlever le pouvoir économique des mains de la bourgeoisie. Et il ne l'est pas davantage à celui de LFI ou du PCF.

Alors que la guerre économique s'intensifie, les politiciens proposent donc aux travailleurs de s'en remettre à ceux qui les exploitent et propagent la misère dans le pays. Et il en va de même de toutes les confédérations syndicales. Eh bien, on peut être sûr que cette politique accouchera de nouveaux coups contre les travailleurs !

Derrière le mot protectionnisme, les travailleurs et les capitalistes ne mettent pas du tout la même chose. Les travailleurs voudraient protéger leur emploi et leur salaire. Les capitalistes veulent protéger leurs débouchés, leurs profits, leurs sinécures et leurs privilèges, toujours bâtis sur le dos des travailleurs.

Nombre de patrons sont à l'abri de la concurrence internationale. C'est le cas de la grande distribution ou du bâtiment. Mais y a-t-il moins d'exploitation chez Carrefour, Auchan ou Bouygues ? Est-ce que les travailleurs y sont plus à l'abri des licenciements, de la précarité et des bas salaires ? Est-ce que les besoins de la population en logements sont satisfaits ? Certainement pas.

Quant aux grands groupes capitalistes confrontés à la concurrence internationale, ils sont bien

hypocrites quand ils demandent plus de protectionnisme ! Celui-ci doit toujours aller à sens unique, c'est-à-dire dans le sens de leurs intérêts.

Ils critiquent le protectionnisme de Trump mais en réclament pour l'Europe. Ils veulent que l'État protège leur marché national, mais veulent aussi avoir le droit « *de manger dans la gamelle du voisin* », comme l'avait dit l'ex-PDG de Stellantis.

Le protectionnisme n'est pas la fin de la guerre commerciale, c'est son accentuation. Pour les travailleurs, il entraînera des prix plus élevés, une pression toujours plus grande pour être plus compétitifs. Pour le grand patronat, ce sera de nouveaux cadeaux fiscaux et de nouvelles subventions au prétexte d'aider les entreprises françaises.

Cette guerre économique n'est pas la nôtre, car ce système n'est pas le nôtre. Dans le cadre du capitalisme, la bourgeoisie oriente toutes les politiques économiques pour ses intérêts exclusifs qui sont à l'opposé de ceux des travailleurs.

Croire que les capitalistes français pourraient s'intéresser à l'intérêt collectif et à l'avenir de la planète est ridicule. Ils investiront là où ils espèrent le plus de profits, comme ils l'ont toujours fait. Ils ne sont patriotes que de leur coffre-fort, qu'ils préfèrent placer dans des paradis fiscaux.

Brandir le souverainisme et agiter le nationalisme pour faire croire qu'en se barricadant derrière des frontières, les travailleurs auraient leur mot à dire sur l'avenir de la société est une tromperie. Tant que les capitaux, c'est-à-dire le pouvoir économique et politique, seront concentrés entre les mains de la classe capitaliste, les seuls souverains seront les Mulliez, Arnault, Bolloré, Saadé...

Pour réorganiser l'économie sur des bases rationnelles et faire en sorte qu'elle réponde aux besoins des hommes et prenne soin de la planète, il faut détrôner ces rois modernes, c'est-à-dire les exproprier et leur prendre le pouvoir politique.

Cette révolution ne pourra se faire qu'au travers des luttes de travailleurs qui se propagent à l'échelle internationale. Alors, à l'opposé du nationalisme et de la politique de division patronale, à l'opposé de tous ces dirigeants capables de nous embarquer dans une nouvelle guerre mondiale, faisons nôtre l'appel de Karl Marx : « Prolétaires de tous les pays, unissons-nous ! »

Nathalie Arthaud



## Dettes: creusée pour le patronat, subie par les travailleurs

Mardi 15 avril, Bayrou avait convoqué un «comité d'alerte» sur la dette afin, dit-il, de mettre tous les citoyens devant leurs responsabilités face à ce problème et de préparer les esprits à une économie de 40 milliards dans le budget de 2026.

Des représentants du patronat, des syndicats, des organismes sociaux, des collectivités locales, des ministres et autres personnalités qualifiées (on ne sait de quoi ni par qui) ont donc pu papoter la matinée durant. Au bout du compte, Bayrou est arrivé pour conclure exactement de la façon annoncée.

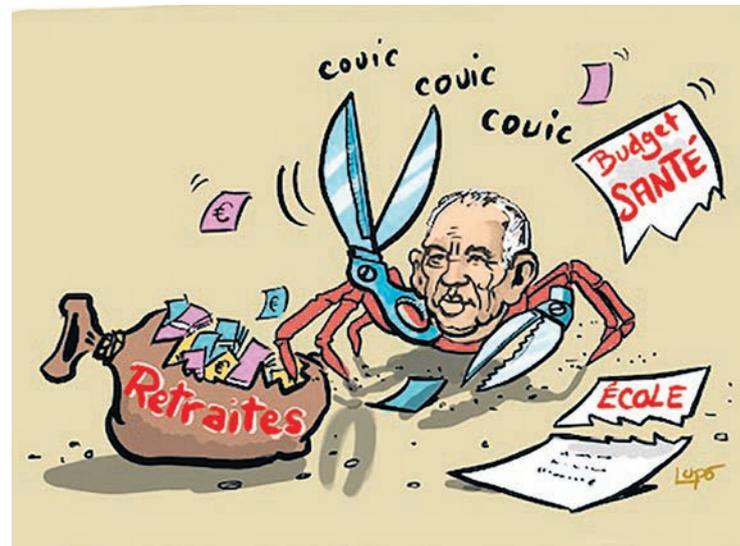
De ses phrases prononcées de façon quasi automatique par tout Premier ministre qui se respecte, il est ressorti la potion habituelle. Il faut faire un effort car le

pays est fortement endetté et s'endette chaque jour un peu plus. L'effort ne concernera ni le budget militaire, qui sera augmenté de trois milliards, ni le grand patronat puisque les impôts et les charges des entreprises n'augmenteront pas. Il n'y a eu évidemment aucune mention des cadeaux qui sont faits aux plus grandes d'entre elles, 200 milliards d'euros en 2024, soit cinq fois les 40 milliards d'économies que Bayrou prétend chercher. Le fait que ce sont précisément ces cadeaux au

grand patronat, renouvelés d'année en année par tous les gouvernements, qui ont creusé la dette publique, n'a bien sûr pas été mentionné.

En revanche, les économies seront à trouver sur « la très grande dérive des arrêts maladie » et sur la « gratuité qui déresponsabilise » des services publics. Ces mesures, les seules un peu concrètes, comme les généralités habituelles sur « travailler plus, dépenser moins dans les services publics », visent exclusivement les travailleurs.

Bayrou a donc réuni ce comité pour annoncer qu'il poursuivait dans la voie de ses prédécesseurs depuis des dizaines d'années : subventionner le grand



patronat, trouver pour cela des fonds en prenant sur les budgets publics, réduire par là-même le niveau de vie des classes populaires, favoriser tout ce qui permet l'exploitation au travail. La différence réside dans le fait qu'il veut faire avaliser ses mesures par les partis politiques, y compris en les adaptant à la marge, avant le 14 juillet. C'est-à-dire en fait avant le débat parlementaire,

en septembre, devant une Assemblée sans majorité. «L'alerte» porte en réalité sur la survie politique de Bayrou et de son gouvernement.

Pour les travailleurs, dont l'emploi, l'avenir, la vie sont en jeu, cette survie ou non du gouvernement est une question de quatrième ordre et cette conférence un non-événement.

Paul Galois

## Face à la vague de licenciements: répartition du travail entre tous!

Mois après mois, la vague de licenciements programmés grossit. La CGT recense aujourd'hui plus de 300 plans de suppressions d'emplois pour l'année 2024, contre 220 quelques mois plus tôt. Cela représente 300 000 emplois rayés de la carte.

Certaines de ces suppressions – 70 000 – résultent de la faillite de toutes petites entreprises, faute de commandes ou de clients. D'autres sont décidées par

des grands groupes du commerce, de la banque, de la chimie ou d'autres secteurs industriels. Après Michelin, Auchan ou Vencorex, c'est Arkema, TetraPark, C&A ou

encore les banques CCF ou Société Générale qui suppriment des milliers d'emplois. Pour chaque emploi supprimé chez un donneur d'ordres, il y en a 7 ou 8 chez les sous-traitants, les fournisseurs, les intérimaires, les commerçants voisins, les transporteurs.

Derrière ces statistiques, il y a des travailleurs

plongés dans l'angoisse de ne plus pouvoir payer les traites de leur logement, les études de leurs enfants ou de ne pas retrouver un emploi. Surtout qu'aux emplois détruits s'ajoutent toutes les embauches annulées. Selon un baromètre publié le 11 avril par France Travail, les entreprises annoncent 350 000 recrutements en moins en 2025, par rapport à 2024.

Pour justifier cette saignée, patrons et économistes invoquent le ralentissement économique, le prix de l'énergie, la guerre commerciale intensifiée par Trump et les multiples incertitudes de la conjoncture mondiale. Tout cela existe, mais où est-il écrit que les travailleurs devraient

encaisser les soubresauts de ce système économique irrationnel et en crise? Au nom de quoi devraient-ils accepter que les Michelin, Solvay et autres Auchan, qui battent des records de profits chaque année et versent des dividendes historiques à leurs actionnaires, soient autorisés à jeter par-dessus bord les travailleurs, en intérim comme en CDI, ou à étrangler leurs fournisseurs au moindre trouble économique?

Répartir le travail sans perte de salaire, et même recenser les embauches nécessaires, seront des revendications à mettre en avant lors des luttes futures pour permettre à tous d'avoir un emploi et un salaire.

Xavier Lachau



Salariés de Michelin - Cholet rassemblés contre la fermeture de l'usine.

## Fêtes de Lutte ouvrière

### Angers

Samedi 26 avril à partir de 15 heures

Salle Aragon  
1, rue Joseph-Bara  
à Trélazé

à 17 h 30: débat avec  
Nathalie Arthaud

### Rouen

Samedi 3 mai de 15 heures à minuit

Palais des congrès  
14, avenue Saint-Julien  
à Oissel

à 18 h 30: débat avec  
Jean-Pierre Mercier

### Marseille

Dimanche 18 mai à partir de 15 heures

Parc de Valabre sur la  
RD 7, entre Gardanne et  
Luynes

à 18 h 30: débat avec  
Jean-Pierre Mercier

## Cercle Léon Trotsky

Les peuples du Maghreb  
face à l'impérialisme français  
et à leurs propres dirigeants

Samedi 10 mai à 15 heures

Théâtre de la Mutualité – 24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>  
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)

## Le PCF et la guerre : double langage

Le 8 avril, Fabien Roussel, le secrétaire national du Parti communiste français, était en meeting à Vénissieux. Il a consacré l'essentiel de son discours à la question de la paix et de la guerre.

Les intonations radicales et même internationalistes étaient là pour faire avaler qu'en menant une bonne politique dans les frontières de l'Hexagone, les menaces de guerre disparaîtraient comme par enchantement. « Il faut avoir une analyse de classe de ce qui se passe en ce moment », a affirmé Roussel, ce qui ne pouvait que toucher ceux qui, dans l'auditoire, se réclament encore de la perspective communiste et des intérêts des travailleurs. Le capitalisme dans son ensemble a été mis en accusation : « Ce sont les mêmes logiques qui dominent, celles des guerres économiques, celles des

guerres tout court, avec en toile de fond l'impérialisme, les impérialismes, l'exploitation des richesses [...]. » Roussel a rappelé la sentence implacable d'Anatole France : « On croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels. »

Le pacifisme revendiqué par Roussel comme par d'autres à gauche – du moins jusqu'à la guerre véritable – relève cependant du vœu pieux. Avant les deux boucheries mondiales, les grands-messes pacifistes et les envolées de tribune n'avaient pas manqué. Mais la guerre entre brigands impérialistes, qui jette les peuples les uns

contre les autres, ne peut être combattue qu'en préparant la révolution, en expliquant aux travailleurs, aux classes populaires, que la défense de la patrie signifie en réalité se sacrifier pour leurs exploités, auxquels il faudra au contraire arracher le pouvoir politique et économique.

Ce n'est pas ces perspectives que Roussel défend. Au contraire, la profession de foi internationaliste a été reniée aussitôt dite : « Le Parti communiste français sera toujours présent pour défendre la patrie, pour défendre la nation, pour prendre les armes s'il le faut en cas de menace [...] ». Et, finalement, la seule perspective mise en avant par le leader du PCF a été que la France sorte de l'Otan, « parce que de Gaulle avait



À la fête de l'Humanité de 2023.

eu le courage de quitter le commandement de l'Otan. » Roussel a conclu par un appel à l'union sacrée : « Eh bien, nous, communistes français, nous [...] tendons la main aux gaullistes français pour qu'ils fassent la même demande. Osez, faites-le, et vous verrez, le cours de l'histoire en France changera. » Roussel prend ainsi place, aux côtés d'un Macron, d'un Bardella ou d'une Le Pen, parmi les politiciens se revendiquant de De Gaulle au nom des intérêts de la France.

Le pacifisme du PCF dissimule bien mal l'objectif de rester dans le jeu politique et de se montrer respectueux des intérêts de la bourgeoisie française, comme il l'avait démontré durant la Deuxième Guerre mondiale en se mettant au service de De Gaulle. Il est impossible de savoir si le PCF sera à nouveau utile à la bourgeoisie, mais ce qui est certain, c'est qu'il n'offre aucune perspective à ceux de ses militants qui veulent se battre contre la guerre.

**Boris Savin**

## Guerre commerciale : Binet à la rescousse du patronat

Face aux derniers épisodes de la guerre commerciale, la dirigeante de la CGT Sophie Binet a appelé sur France 2 au lancement d'une « cellule de crise » qui rassemblerait les syndicats, le patronat, le gouvernement, la Banque publique d'investissement et la caisse des dépôts, pour protéger « notre » économie.

Puisque, jusqu'à preuve du contraire, ce sont les patrons qui tiennent les manettes de l'économie, il s'agirait donc de s'unir pour sauver les pauvres et innocents capitalistes français pris en étau entre les méchants Américains et les impitoyables Chinois.

À peine sortie – bien à contrecœur – du conclave sur les retraites qui ne conduisait à rien d'autre qu'à de nouvelles attaques, la CGT implore le gouvernement de remettre le couvert, cette fois pour participer à des conseils de guerre économiques... en attendant sans doute de siéger dans des conseils de guerre tout court.

Dans son interview, Binet réclame bien un « moratoire » sur les licenciements – devant un tel public, cela ne coûtera qu'un peu de salive – mais, pour éviter de froisser ceux qu'elle espère

rejoindre autour de la table, elle n'illustre son propos que par des plans de licenciements prévus dans deux entreprises étrangères.

Quant aux patrons et au gouvernement, ils annoncent déjà la couleur aux classes populaires. Ce sont elles qui paieront la guerre commerciale par la flambée des prix, des licenciements et des mesures d'austérité afin de déverser des aides publiques dans les coffres des capitalistes qui se jugeraient lésés.

En affirmant « le patriotisme économique, c'est nous qui le portons » et qu'il faut « privilégier le made in France et le made in Europe », Sophie Binet montre que la direction de la CGT est la caisse de résonance de la bourgeoisie. Ce n'est pas cette voix-là qui permettra aux travailleurs de se faire entendre.

**Sacha Kami**

## À droite : surenchère réactionnaire

La concurrence Darmanin, Wauquiez, Retailleau pour porter les couleurs de la droite à la prochaine élection présidentielle donne lieu à un feu d'artifice de propos toujours plus réactionnaires et provocateurs.

Pour ne parler que de la deuxième semaine d'avril, lorsque Retailleau propose de donner le droit aux policiers de fouiller les portables, Darmanin réplique en assurant : « Je construis deux fois moins cher et trois fois plus vite ». Ce joyeux maçon parle évidemment de prisons, pas de logement social. Wauquiez, qui avait déjà surpris jusque dans son camp en proposant de déporter les étrangers en attente d'expulsion à Saint-Pierre-et-Miquelon, surenchérit et parle de proscrire les associations « pastèques », vertes à

l'extérieur, rouges à l'intérieur, qui sapent l'ordre social et vivent de subventions publiques. On s'attend à ce que l'un ou l'autre finisse par proposer la réouverture du baignoire de Brest, le rétablissement des châtiments corporels voire celui de la peine de mort. Et, les trois en chœur, de demander qu'on durcisse les condamnations des mineurs, de vomir sur l'Algérie et les Algériens, de proposer de revenir sur le droit du sol, de délirer sur le voile islamique dans le sport, de garantir la sainteté a priori des forces de répression etc.

Ce concours, relayé tant et plus par les médias, en particulier évidemment ceux de Bolloré, parrain et protecteur de tout ce qui sonne réactionnaire dans ce monde, empuantit l'atmosphère. Ces discours recèlent des mesures concrètes contre la fraction immigrée, avec ou sans papiers, de la classe ouvrière. Cette démagogie, censée plaire à une fraction de l'électorat, contribue à propager des ferments de division entre travailleurs, suivant la nationalité, la situation, la religion. Cette spirale réactionnaire dirigée au fond contre la classe ouvrière, ne peut être réellement combattue que par elle, sur le terrain de la lutte de classe.

**Paul Galois**



## Assurance-maladie : économies aux dépens des travailleurs

Comme par hasard, la Cour des comptes a publié, juste avant la tenue de la conférence sur les finances publiques, une note suggérant environ 20 milliards d'euros d'économies « possibles » d'ici 2029 sur la santé de la population.

Le système de santé craque de partout, des services d'urgences sont en détresse, le personnel des hôpitaux s'arrache les cheveux pour assurer les soins. Des lits ou des services entiers ferment faute de soignants, les déserts médicaux s'étendent, certains renoncent à se soigner faute de prise en charge, humaine et financière. Mais les hauts fonctionnaires de la Cour des comptes remettent tranquillement au gouvernement Bayrou un ensemble de solutions censées combler le « trou de la Sécurité sociale », autrement dit le déficit comptable de ses trois branches, maladie, accidents du travail et maladies professionnelles et autonomie (vieillesse).

Un peu de dramatisation ne nuisant pas, le président de la Cour, Pierre Moscovici, déclare que la situation n'est « plus soutenable »,

avant qu'un avis du comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance-maladie, noircissant encore le tableau, soit publié un jour plus tard. Selon la note, les dépenses de santé progressent de 4,8 % par an depuis 2019 – hors Covid – et les rentrées ne suivent pas. Mais l'organisme propose des pistes comme autant de solutions possibles qui permettraient de « s'attaquer aux dépenses [...] sans dégrader la qualité du service [...] et même en l'améliorant ». Comme on peut s'y attendre, rien d'original n'apparaît dans ces pistes qui ne constituent qu'une aggravation des attaques déjà en place sur la santé de la population, surtout la partie plus pauvre, et du mépris envers les travailleurs de la santé.

Il est normal que les dépenses de santé augmentent d'année en année.

L'inflation, tout d'abord, en est responsable, ainsi que la dégradation des conditions de vie et de travail et tout simplement le vieillissement de la population. Ensuite vient le prix exorbitant fixé par l'industrie pharmaceutique à certains médicaments dits innovants. Les recettes, quant à elles, n'augmentent pas quand les salaires stagnent et que les cotisations patronales sont régulièrement l'objet de dégrèvements âprement défendus.

N'empêche, l'ex-PS Moscovici et ses pairs s'en prennent à la santé des classes populaires. Car, s'ils envisagent de traquer une fraude due essentiellement à certains professionnels de santé, c'est surtout les patients qui sont ciblés. En évoquant un contrôle accru des arrêts maladie, en suggérant « d'encadrer » leur indemnisation, de diminuer encore le taux de remboursement des médicaments dits de confort, ou celui des prestations médicales des cures thermales – dont l'efficacité ne serait pas



prouvée, selon la Cour des comptes – en augmentant la part restant à la charge des complémentaires, et donc fatalement des assurés, ces hauts fonctionnaires s'en prennent aux travailleurs, actifs ou non.

En suggérant de poursuivre les restructurations hospitalières – tous les travailleurs connaissent le sens du mot –, de cibler les petites structures qui disparaîtraient, ils s'en prennent également au personnel hospitalier et à celui des établissements de santé.

Venant couronner le tout,

l'idée a été émise d'aligner les remboursements sur les revenus, sous prétexte de justice. Cela ne ferait que complexifier et diviser l'accès de tous à la santé. Mais prélever sur les profits faramineux du Big Pharma, des groupes de cliniques privées et des réseaux de laboratoires, ou augmenter la participation patronale à la santé de ceux qu'ils exploitent, il ne saurait en être question pour les sages, qui ne connaissent qu'une philosophie : faire payer les plus pauvres.

Viviane Lafont

## Conseil des entreprises : la grand-messe des patrons



Lundi 14 avril a eu lieu le premier Conseil des entreprises. Les syndicats patronaux ainsi que l'Association française des entreprises, qui représente spécifiquement les plus grandes, ont été conviés par le ministre de l'Économie, Éric Lombard, et la ministre des PME.

Le but affiché est de « co-construire » le budget 2026 et de discuter des réactions à mettre en place après l'augmentation des droits de douane imposée par les États-Unis. Patrick Martin a résumé ainsi la position du Medef dont il est le président : « J'ai clairement dit à Éric Lombard qu'il n'était pas question de surcharger encore les entreprises. » Il n'a pas encore digéré la taxation exceptionnelle, pourtant bien limitée, des

400 plus grandes entreprises, décidée lors du vote du budget 2025 ! Par contre, tailler dans les dépenses de santé de sa population lui semble une évidence, comme il l'a dit à France Info.

Lors des débats, les représentants patronaux ont repris leur sempiternelle plainte sur l'étranglement des entreprises par les impôts et les charges, autrement dit les cotisations patronales qui alimentent les caisses de

la Sécurité sociale. Et cela en niant complètement que les entreprises vivent non seulement de l'exploitation, mais aussi des 200 milliards distribués par l'État, dont les plus grosses profitent le plus. Comme d'habitude, c'est au nom des petites entreprises que la bourgeoisie exige toujours plus d'aides publiques. Le représentant des commerçants et artisans a affirmé, quant à lui, qu'il voulait sanctuariser « non pas les aides aux entreprises, mais les aides à l'emploi... » en particulier celles qui concernent l'apprentissage.

Ces représentants patronaux se moquent bien que l'inefficacité de ce siphonnage de l'argent public soit mise en cause par différents organismes, dont la Cour des comptes.

Le gouvernement compte reconduire ces réunions toutes les six semaines. De quoi permettre aux patrons de répéter à l'envi leurs revendications et de proposer les mesures qui pèseront sur la population laborieuse.

Inès Rabah

## Generali : le profit à tout prix

Le ministre de l'Économie et des Finances a réuni le 20 mars les industriels et les financiers pour réfléchir au financement des industries de l'armement.

Quelque 5 milliards d'euros seraient nécessaires au secteur de l'armement pour intensifier la production. Dassault, Thales et consorts ne voulant pas financer les investissements sur leurs seuls profits, ils attendent de l'aide. Le ministre a naturellement convié les assureurs qui concentrent des fonds très importants, ceux de leurs assurés. Pour lui, inviter les assureurs, c'est un peu inviter la famille, puisqu'il a été PDG de Generali, une entreprise d'assurances italienne. L'actuel PDG de Generali France, Jean-Laurent Granier, était d'ailleurs présent. Ce dernier a tenu à déclarer que la défense et les placements dans l'ESG



(Environnement social et gouvernance de l'entreprise) ne seraient pas incompatibles.

Ainsi, un assuré qui pense faire des placements écologiques et socialement responsables pourra découvrir à terme que son placement a financé l'armement. Les gagnants seront à coup sûr les actionnaires de Generali qui augmentera ses profits. En revanche, il est presque certain que les missiles fabriqués seront tout sauf biodégradables !

Correspondant LO

## Dégradation des hôpitaux : le gouvernement accusé

Une plainte a été déposée contre trois ministres par les proches de 19 professionnels hospitaliers qui se sont suicidés ces dernières années pour des raisons qui, en partie au moins, tenaient de la dégradation des hôpitaux.

Ces veuves et veufs n'entretenaient certainement pas trop d'illusions sur les éventuelles condamnations que la Cour de justice de la République pourrait prononcer contre les deux ministres chargés actuellement de la Santé et contre Elisabeth Borne qui, en tant que ministre de l'Éducation, chapeaute également les facultés et CHU où l'on forme les médecins.

Les plaignants actuels veulent « briser l'omerta ». Ils sont révoltés de s'être entendu dire par les directions hospitalières et les ministères que seules des causes

extérieures à leur travail seraient responsables de la mort de leur proche. C'est la réponse classique du patronat qui ne veut pas reconnaître sa responsabilité dans les accidents du travail. C'est celle que les dirigeants de l'ancienne France Telecom, actuellement Orange, avaient donné suite à une série de suicides causés par la politique de suppression de dizaines de milliers d'emplois il y a un peu plus d'une quinzaine d'années et qui leur a valu récemment une condamnation définitive après un très long parcours judiciaire.

Le regroupement ou la disparition de services, de maternités ou d'hôpitaux entiers ; le sous-effectif et ses conséquences qui se traduisent en fatigue et heures supplémentaires ; la sous-traitance croissante du ménage, de la restauration et de bien d'autres activités soumises à la loi du profit ; le sous-financement des établissements hospitaliers censés devenir plus « productifs » en usant encore plus les travailleurs de la santé : tout concourt à rendre le travail du personnel hospitalier – assez peu payé au demeurant – difficile, pénible et parfois dangereux. C'est de cela que les ministres et les autorités sanitaires sont coupables, et depuis bien longtemps.

Lucien Déroit



Une manifestation d'hospitaliers à Mulhouse.

## Mortalité infantile : en augmentation

L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) vient de publier une étude montrant que la mortalité infantile continue à augmenter en France. Le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an a été de 4,1 pour 1 000 naissances en 2024, au lieu de 3,5 en 2011.

Alors que la mortalité infantile en France était une des plus faibles d'Europe dans les années 1990, elle s'est mise à augmenter depuis une dizaine d'années, tandis que la moyenne européenne continuait de diminuer. La France est désormais au 23<sup>e</sup> rang sur 27 dans l'Union européenne.

L'enquête de l'Insee indique que les enfants des catégories les plus populaires, dont les mères sont sans emploi, employées ou ouvrières, sont ceux qui ont le plus de risque de mourir en bas âge, ainsi que ceux qui naissent dans les départements d'outre-mer (8 pour 1 000), et des femmes nées au Maghreb ou en Afrique.

Ces chiffres décrivent la réalité des inégalités sociales : les femmes de milieux populaires étant souvent en moins bonne santé à cause de difficultés d'accès aux soins et à la prévention, à cause aussi de conditions de travail et de vie plus difficiles, leurs enfants ont plus de risques de mourir prématurément. C'est le cas aussi de nombreuses femmes immigrées africaines, ou de celles des départements d'outre-mer.

La dégradation du système de santé ces dernières années, la fermeture de nombreuses maternités de proximité (trois sur quatre depuis 1975) n'ont pu qu'aggraver la situation. Le livre

récent de deux journalistes, Sébastien Leurquin et Anthony Cortes, dénonce le fait que le nombre de femmes éloignées de plus de 45 minutes d'une maternité aurait augmenté de 40 % depuis 2000, ce qui selon eux ferait doubler la mortalité.

La ministre de la Santé, Catherine Vautrin, a promis de créer un registre national de la mortalité infantile pour identifier les causes de cette augmentation. Mais elle n'a pas promis d'embaucher le personnel qui manque partout, dans les services de néonatalogie, qui s'occupent des bébés prématurés ou nécessitant des soins intensifs, et dans les PMI (centres de protection maternelle et infantile), qui s'occupent de soins et de prévention aux futurs parents, aux jeunes parents et aux enfants.

Hélène Comte



Mécanicien changeant un airbag Takata défectueux.

## Airbag Takata : crime avec préméditation

Le scandale des airbags Takata, dangereux au point de causer la mort de conducteurs, continue.

Conscients des dangers depuis bien longtemps, les constructeurs automobiles ne se résignent à changer ces airbags que lorsque l'État les y contraint.

Ce scandale est devenu public en 2014, date à laquelle a été révélée la dangerosité de ces airbags, moins chers que d'autres, mais composés de gaz très volatiles et donc capables d'exploser sans raison en fonction de la température. Mais il a fallu attendre la faillite de Takata en 2017, pour que les constructeurs automobiles arrêtent de faire monter ces dispositifs sur leurs modèles respectifs. Ceux-ci connaissaient parfaitement les dangers car ils avaient été avertis par les concurrents de Takata. Mais les économies et donc les profits supplémentaires étaient tels qu'aucun n'a arrêté ! Voilà la cause de la mort de 18 personnes en France et de dizaines d'autres dans le monde.

Les constructeurs continuent bien entendu à faire passer leurs intérêts financiers avant la vie des automobilistes. Alors que désormais le danger est public

et bien identifié, ainsi que la nécessité de changer sans tarder ces airbags, en France, aucun groupe automobile ne l'a fait avant d'y être obligé. En février, vu le scandale, l'État a contraint Stellantis à rappeler 200 000 véhicules pour remplacer gratuitement les airbags. Mais il en reste encore en circulation plus de deux millions de 215 modèles différents. Et il a fallu la parution au *Journal officiel* du 11 avril d'un autre arrêté imposant à ces constructeurs d'agir immédiatement (un stop-drive).

Sans l'intervention acharnée des avocats, des associations de victimes et d'associations de consommateurs, l'État aurait laissé faire. Si l'arrêté évoque quand même des sanctions financières conséquentes contre les constructeurs qui ne se plieraient pas à la décision, dans la réalité aucune mesure sérieuse n'est prise pour les contraindre à résoudre le problème sans délai et à indemniser ceux qui vont être bloqués sans véhicule à cause de cela.

Marion Ajar

## Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 247 (avril 2025)

- Guerre commerciale, économie de guerre
- Le plan naval américain
- Allemagne : stagnation économique, instabilité politique
- La Chine dans le nouveau partage de l'Afrique
- Les voies de la Chine sont impénétrables (2)
- Les Jacobins noirs de C.L.R. James

Prix : 3 euros – Envoi contre cinq timbres.



## France-Algérie : les immigrés pris en otages

Quinze jours après la conversation téléphonique entre Macron et le président algérien Tebboune, et une semaine après la visite à Alger du ministre des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, l'apaisement des relations promis entre la France et l'Algérie paraît déjà loin.

Ce nouvel épisode d'une crise qui dure depuis plusieurs mois, et qui a été déclenchée par la France, résulte de la mise en examen, vendredi 11 avril à Paris, de trois Algériens, dont un agent consulaire. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à l'enlèvement et à la séquestration d'un Algérien réfugié politique en France. En retour, Alger a ordonné l'expulsion de douze agents de l'ambassade de France.

Le préfet de police de Paris Laurent Nuñez,

supérieur des policiers qui ont arrêté les trois hommes, nie bien sûr toute pression politique et se retranche derrière l'indépendance de la justice. Mais ce « hasard du calendrier » fait bien les choses pour le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, dont la politique de provocation à l'égard de l'Algérie avait été quelque peu désavouée par Macron et Barrot. Retailleau, en campagne pour la direction des LR, ne cesse depuis des mois de s'en prendre aux

immigrés algériens, assimilés à des délinquants et à des terroristes, et de dénoncer une prétendue mauvaise volonté de l'Algérie de laisser rentrer sur son territoire les Algériens condamnés à être expulsés. Opportunément en voyage au Maroc, il a saisi l'occasion pour jouer sur l'opposition entre les régimes algérien et marocain, se félicitant de la bonne coopération avec Rabat sur le sujet de l'immigration et se vantant d'une augmentation de 60 % des expulsions vers le Maroc en janvier-février 2025 par rapport à la même période l'année dernière. Il a même annoncé la création d'un groupe de travail franco-marocain pour vérifier la nationalité des immigrés



Des migrants emprisonnés dans le centre de rétention du Mesnil-Amelot.

en situation irrégulière en France et faciliter ainsi leur expulsion dans leur pays d'origine.

Les intérêts de l'impérialisme français en Algérie et au Sahel peuvent amener Barrot, ou Macron lui-même, à trouver un moyen d'apaiser la situation avec le régime algérien. Mais cette succession de crises diplomatiques se fait aux dépens

des travailleurs immigrés, algériens, marocains et de toutes nationalités. Ils subissent la démagogie xénophobe à laquelle se livrent la droite et l'extrême droite française, ainsi que le durcissement bien réel des conditions d'entrée et de séjour en France, dont Macron est tout aussi responsable que Retailleau.

Claire Dunois

## Nouvelle-Calédonie : liberté pour Christian Tein !

Mardi 8 avril, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Christian Tein, leader du mouvement indépendantiste kanak qui contestait sa détention provisoire en métropole.



Christian Tein lors d'une réunion indépendantiste.

En prison en France depuis juin 2024 avec six autres militants kanaks, Christian Tein est mis en examen pour sept chefs d'accusation, parmi lesquels complicité de tentative de meurtre, vol en bande organisée avec arme et participation à une association de malfaiteurs, tout cela au début des émeutes du printemps dernier en Nouvelle-Calédonie. Ces militants sont en réalité des responsables de la CCAT, l'organisation indépendantiste kanake qui a organisé fin 2023 et début 2024 de nombreuses manifestations contre le dégel du corps électoral que préparait le gouvernement français et qui visait à satisfaire les revendications de la droite anti-indépendantiste. Ce dégel du corps électoral a

été ressenti par les Kanaks comme une gifle. Encore une fois, l'État français les rendait minoritaires dans leur propre pays. Mais si, le 13 mai 2024, la jeunesse kanake et océanienne s'est révoltée, débordant toutes les organisations, tous les cadres prévus, c'est parce qu'elle était mue par une profonde colère accumulée par des décennies d'oppression sociale et raciste, à l'image de ce qu'est la société néo-calédonienne. Malgré toute la pression de l'État français et d'une partie des notables kanaks, les militants qui sont aujourd'hui incarcérés en métropole ont eu le courage de rester solidaires de la jeunesse révoltée. C'est cette solidarité que l'État français entend leur faire payer, et cher.

Le 19 juin 2024, onze figures des mouvements indépendantistes avaient été interpellées par la police française en Nouvelle-Calédonie. Trois jours plus tard, sept d'entre elles étaient transférées manu militari, dans des conditions indignes, dans des prisons de France métropolitaine. L'État français montrait ainsi qu'il n'a rien oublié de ses vieilles méthodes coloniales, éprouvées en Algérie et en Indochine, consistant à déporter le plus loin possible de chez eux les militants indépendantistes. C'est ainsi que Christian Tein est enfermé depuis dix mois à Mulhouse.

Cet acharnement sert à dédouaner l'État français et à rendre les dirigeants indépendantistes de la CCAT responsables des émeutes qui ont suivi le 13 mai, des destructions et des treize morts. Mais dix des treize morts sont des Kanaks, la plupart abattus par la gendarmerie française. Et la colère n'aurait pas explosé si l'État français ne cherchait pas à maintenir sa domination sur un territoire qu'il a colonisé il y a plus de 170 ans.

Une fois de plus, la justice française a montré qu'elle était une justice de classe, celle de la bourgeoisie qui tient à conserver ce qui lui reste de colonies.

Serge Benham

## La Réunion : lutte au rabais contre le chikungunya

En raison de l'afflux de malades du chikungunya à l'hôpital, le « plan blanc » a été déclenché à La Réunion. Ce dispositif permet de déprogrammer certaines opérations ou de rappeler le personnel hospitalier en congés.

Le vaccin contre le chikungunya avait reçu une autorisation de mise sur le marché en juin 2024, mais rien n'a été anticipé pour en faire bénéficier la population en temps et en heure. Les 40 000 doses qui viennent d'arriver à La Réunion sont réservées aux plus de 65 ans présentant des comorbidités. Ceux-ci sont pris en charge par l'Agence régionale de santé (ARS), mais la gratuité pour l'ensemble de la population « n'est pas envisagée à ce stade », a dit Manuel Valls en visite sur l'île les 6 et 7 avril.

Or, contrairement à ce qu'affirme le ministre, les personnes âgées ne sont pas les seules à devoir être protégées. Deux enfants ont été admis en réanimation néonatale et douze ont été infectés sept jours après leur naissance.

Le directeur de l'ARS a ajouté sans rire que la vaccination allait démarrer

le 7 avril « pour soulager l'hôpital et protéger nos personnes âgées », alors qu'on est au pic de l'épidémie et qu'il faut de sept à quinze jours pour que le vaccin apporte des anticorps neutralisants.

L'ARS s'est aussi targuée d'avoir 70 agents mobilisés pour détruire les larves des moustiques. Elle a annoncé que ce nombre allait passer à 100 et qu'elle allait « recruter des intérimaires, louer des véhicules, acheter des équipements de protection individuelle et du matériel de démoustication ».

Mais lors de sa visite, Valls a annoncé que le nombre d'emplois aidés restera de 10 000 pour cette année, c'est-à-dire inférieur aux 12 000 de l'année 2000, avec en plus une réduction de la prise en charge par l'État. Or, nombre de ces emplois contribuent à la lutte contre les moustiques.

Défaut d'anticipation, annonces au rabais... l'action totalement insuffisante du gouvernement contre l'épidémie de chikungunya montre une fois encore son mépris pour la population.

Charlotte Dauphin

## Gaza : massacre sous les yeux du monde

Après avoir visité Le Caire en compagnie de son ami le dictateur al-Sissi, Macron a téléphoné le 14 avril au président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, puis le 15 à Netanyahu.

Le président français, se glissant dans les pas de Chirac, a joint sa voix au concert des puissances occidentales qui, du bout des lèvres, dénoncent la guerre sans fin menée par l'État israélien à Gaza.

Tout cela n'est qu'hypocrisie. Sans aller jusqu'aux révoltantes provocations trumpistes appelant les Gazaouis à accepter son plan de reconstruction d'une riviera orientale où « ils seraient heureux », les chefs d'État européens

renvoient dos-à-dos le pouvoir israélien et les miliciens du Hamas, alors que le cessez-le-feu a été délibérément rompu par l'état-major israélien et que, depuis le 18 mars, les bombardements et les raids terrestres ont repris, terrorisant une population de deux millions de Palestiniens sans le moindre refuge, privés de tout.

En coulisse, des officiels européens avouent leur impuissance. Alors qu'une nouvelle proposition de trêve

était évoquée par l'État hébreu, son armée bombardait le 15 avril un des derniers hôpitaux encore un peu fonctionnels, à l'ouest de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Les attaques aériennes ont encore fait 40 morts en deux jours, portant le bilan de Gazaouis tués depuis le début de la guerre à plus de 53 000.

Macron s'est livré à une comédie diplomatique en évoquant une possible reconnaissance d'un État palestinien en juin, mais à la condition que l'Iran reconnaisse de son côté Israël. Autant dire qu'il ne s'agit que



Gaza, le 7 avril.

d'une déclaration sans engagement ! Pendant ce temps, l'armée israélienne continue de prendre le contrôle de 20 % de l'enclave de Gaza, et d'en expulser ses habitants. Gaza, déjà réduit à

un champ de ruines, est de plus en plus transformé en camp de concentration, avec le soutien ouvert ou hypocrite des grandes puissances occidentales.

**Viviane Lafont**

## Israël : la contestation dans l'armée s'étend

L'armée israélienne est confrontée à un nombre de plus en plus important de refus des réservistes de rejoindre leur corps d'armée ainsi qu'à une série de protestations collectives de militaires.

Après avoir fait leur service militaire, les Israéliens restent réservistes jusqu'à leurs 40 ans et peuvent être convoqués à tout moment. Après le 7 octobre, des réservistes qui n'étaient pas appelés se présentaient volontairement ; 300 000 hommes et femmes avaient alors rejoint leur unité. Depuis, le taux de réservistes convoqués rejoignant leur unité n'a cessé de baisser. Il oscillerait entre

75 % et 85 % selon l'armée, mais seulement 60 à 70 % selon des journalistes israéliens. Des campagnes de recrutement ont lieu par des groupes WhatsApp et les ministres des Finances et de la Défense ont annoncé un budget de 3 milliards de shekels (720 millions d'euros) pour offrir des « avantages » aux réservistes, par exemple une réduction fiscale supplémentaire ou encore un

porte-monnaie numérique crédité en fonction des jours de service effectués.

Cela ne suffit pas à convaincre tous les réservistes d'abandonner leur famille et leur travail pour aller faire la guerre. La majorité de ceux qui ne répondent pas à l'appel le font discrètement, mais un mouvement collectif s'est développé récemment. Ainsi, un millier de pilotes et aviateurs, pour la plupart de réserve mais aussi d'active, ont signé une lettre accusant Netanyahu de mettre en péril la vie des derniers otages détenus par le Hamas. Sans se



Protestation de militants de Free Jerusalem contre la guerre, le 9 avril.

prononcer contre la guerre, et encore moins contre l'armée israélienne, ils ont dénoncé l'acharnement de Netanyahu en l'attribuant à des « intérêts politiques et personnels », car la situation lui permet de prolonger sa présence à la tête de l'État alors qu'il est mis en cause dans plusieurs affaires de corruption. Tous les signataires de la lettre ont été renvoyés de l'armée, mais un groupe de 150 anciens officiers de la marine ont à leur tour apposé leur signature suivis, lundi 14 avril, par plus de 1 500 réservistes et vétérans du corps des blindés de l'armée israélienne qui réclament à l'État un cessez-le-feu et le retour des otages par la voie diplomatique.

Ces protestataires ne se placent pas sur le même terrain que les militants qui refusent de servir en dénonçant l'oppression des Palestiniens, les refuzniks, et qui sont passibles de condamnations. Ainsi, en mars, une militante des Jeunesses communistes de Tel Aviv âgée de 18 ans a été condamnée à

trente jours de prison pour avoir refusé de faire son service : « Nous ne participerons pas au génocide à Gaza ni à l'oppression du peuple palestinien », a-t-elle déclaré lors d'un rassemblement organisé pour la soutenir. Itamar Greenberg, un autre jeune objecteur de conscience de 18 ans qui dénonçait « un système de violence, de domination et d'oppression », a passé 197 jours en détention.

Mais d'après Yesh Gvul, l'un des groupes qui soutient les refuzniks, le mouvement de refus actuel serait le plus important depuis la guerre du Liban en 1982. Même si ceux qui dénoncent la politique coloniale que mène Israël contre les Palestiniens y sont très minoritaires, il montre que la lassitude de la guerre touche des milieux de plus en plus larges, qui ressentent l'impasse que constitue cette guerre sans fin non seulement pour les Palestiniens victimes des bombardements, mais aussi pour la population israélienne.

**Claire Dunois**

## Maroc : selon que vous serez patron, valet ou simple salarié...

Des pirates informatiques ont divulgué les salaires d'environ deux millions de personnes affiliées à la Sécurité sociale marocaine. Sans surprise, ils révèlent d'énormes disparités entre ceux des patrons et proches du roi, et ceux des simples travailleurs.

Le secrétaire particulier du roi, Mounir Majidi, émarge à 120 000 euros par mois, tandis que la fille aînée du chef de gouvernement, Soukayna Akhannouch, touche près de 110 000 euros en tant qu'administratrice d'Afrique, la principale société

de distribution de carburant, d'ailleurs détenue par son père. Comme l'a dit un salarié, « On connaissait les pistonnés et les pantouflards, on découvre ce qu'ils valent ».

Ce piratage met aussi en lumière l'autre bout de l'échelle des salaires. Un internaute a fait des statistiques à partir des documents mis en ligne : près de 80 % des salariés recensés par le piratage informatique gagnent moins de 6 500 dirhams (617 euros) par mois. Les travailleurs au smic, eux, doivent se contenter de 3 045 DH (289 euros), et

même 2 255 DH (214 euros) pour les salariés agricoles. Les travailleurs du secteur informel, qui représente près des trois quarts de l'emploi total au Maroc, gagnent encore bien moins.

Il aurait été intéressant que les hackers dévoilent aussi les comptes et les bénéfices réels des grandes entreprises, y compris les multinationales françaises installées au Maroc pour profiter des bas salaires. Mais ce secret est bien gardé, car il est au cœur de l'exploitation capitaliste.

**Valérie Fontaine**

# Gabon : le président change, pas le système

**Brice Oligui Nguema a été élu président du Gabon le 12 avril avec plus de 90% des voix. Les électeurs ont plébiscité en lui le tombeur de la dynastie Bongo qui régnait sur le pays depuis 1967.**

Les illusions suscitées par cette arrivée au pouvoir risquent cependant de ne pas faire long feu tant la politique annoncée s'inscrit dans le même cadre que celle des prédécesseurs.

Le 30 août 2023, une heure après les résultats truqués d'une élection proclamant la victoire d'Ali Bongo, le général Brice Oligui Nguema s'était emparé du pouvoir à la tête des hommes de la garde républicaine. Ce militaire était un pur produit du système, ancien aide de camp d'Omar Bongo à la tête du pays de 1967 à 2009, puis chef de la garde républicaine sous son fils Ali. À la différence des putschistes du Sahel, il a d'emblée assuré n'avoir aucune intention de rompre ses liens avec la France. La base française de la capitale Libreville existe toujours, même si ses effectifs ont fortement diminué, et si elle est désormais partagée avec l'armée

gabonaise. Le nouveau président passe aujourd'hui pour l'un des meilleurs amis africains de Macron.

Le Gabon reste ainsi dans l'orbite de la France comme il l'a été depuis sa naissance. Il était alors choyé comme un pays producteur de pétrole censé prendre le relais du Sahara après l'indépendance de l'Algérie. La compagnie pétrolière Elf, devenue depuis TotalEnergies, y faisait la loi, protégée par Omar Bongo, une créature de Jacques Foccart, le conseiller Afrique de De Gaulle. Elf arrosait en retour le clan Bongo, et une partie des commissions parvenait à des hommes politiques français. Sous Ali Bongo, le système s'est perpétué et les compagnies françaises, de conserve avec celles d'autres pays impérialistes, ont continué à piller les richesses du pays. Voitures de luxe et villas sur la Côte d'Azur étaient le fruit de cette corruption

pendant que la population vivait dans la misère. Cela suffit à expliquer le succès de celui qui a débarrassé le pays de ce clan de prédateurs.

Aujourd'hui, la société française Eramet exploite au Gabon la plus grande mine de manganèse du monde. Le groupe franco-britannique Peremco, spécialiste des gisements en fin de vie, est quant à lui le principal producteur pétrolier du pays après que Total lui eut vendu une grande partie de ses gisements. Il est régulièrement dénoncé pour les dégradations imposées aux fleuves et à la mangrove. TotalEnergies assure encore une grande partie de la production. Ces richesses sont concentrées dans un pays qui n'a que deux millions et demi d'habitants, et pourraient permettre la satisfaction des besoins élémentaires de la population s'il n'y avait la ponction des multinationales et de la caste politique. De ce fait, bien des Gabonais ont du mal à survivre à cause de l'absence d'infrastructures de base. L'eau potable est une



Brice Nguema reçu à la mine d'Eramet en février 2024.

denrée rare. Comme le disait un habitant de Libreville, « au Gabon il y a de l'eau partout sauf dans les robinets », ce qui oblige les habitants et souvent les enfants à aller en chercher surchargés de bidons. Fait significatif, à Moanda, la ville du manganèse, la filiale d'Eramet en est encore à promettre aux habitants des fontaines d'eau potable alors que, s'il est une entreprise bien équipée pour creuser des puits, c'est bien elle. Il en est de même pour l'électricité. À Libreville, les coupures sont la règle et ceux qui ne peuvent pas se payer un bloc électrogène en sont réduits aux bougies. Le chômage frappe toute la

jeunesse. Le seul geste de Brice Oligui Nguema pour y remédier a été de permettre aux jeunes des quartiers de bénéficier d'un prêt pour acquérir 400 tricycles motorisés. Il s'agirait de favoriser l'entrepreneuriat...

En perpétuant ce système, le nouveau président ne pourra que maintenir la population dans sa misère actuelle, avec tout au plus une corruption moins ostentatoire. La France n'aura qu'à s'en réjouir, mais les travailleurs gabonais, eux, y trouveront des raisons de renverser eux-mêmes ce nouveau régime si semblable pour eux au précédent.

Daniel Mescla

# Espagne : cinq mineurs sacrifiés pour le profit

**En Espagne comme ailleurs, depuis des semaines, on entend parler de Trump, de guerre commerciale, de terres rares... et « d'une annonce prometteuse » concernant la réouverture de plusieurs mines en Europe dont certaines dans le pays.**

Ce plan viserait une prétendue autonomie de l'Europe vis-à-vis de ces minerais dits critiques. Lundi 31 mars, un accident dans la mine de Cerredo, dans les Asturies,

a rappelé la réalité de ces plans dans lesquels les travailleurs du monde entier ne sont que de simples pions. Cinq mineurs sont morts et quatre autres sont gravement

blessés, dans une explosion probablement due au grisou.

Manuel Moure est lui-même mineur et père d'un mineur décédé dans une autre mine de León en 2013 lors d'une autre explosion ayant fait six morts. Il raconte dans le journal *El Español* : « Rien n'a changé. La sécurité reste insuffisante, les politiciens viennent, se font

photographier et ensuite ils oublient tout, après l'enterrement personne ne se souvient de rien. Nous enterrions mon fils et certains étaient déjà de retour à travailler à la mine. [...] On nous promet des changements, de la justice, mais au final, tout est oublié. Mon fils est mort il y a douze ans et j'attends toujours le jugement. Cela fait deux ans que j'attends une décision judiciaire qui ne vient pas. [...] Personne ne trouve de solutions, personne ne prend au sérieux la vie des mineurs. Nous ne sommes que des chiffres pour eux. [...] Je ne suis jamais allé dans cette mine, mais d'après ce que j'entends, je peux l'imaginer, c'est encore une souricière où les personnes ne comptent pas. »

Avant l'accident de Cerredo, le dernier mort remontait à 2022. Chaque jour, deux personnes meurent au travail en Espagne, ce qui n'a rien d'une fatalité. Les mineurs de la zone de l'accident se demandent pourquoi l'explosion n'a pas été évitée. Pourquoi le grisoumètre

n'a-t-il pas été utilisé ? Pourquoi la mine n'a-t-elle pas été correctement ventilée ? En réalité, ce sont les économies faites au nom du profit qui tuent.

Le travail dans les mines qui ouvriraient avec les plans européens ne se fera pas dans de meilleures conditions, au contraire. Les vieux mineurs sont inquiets au sujet des petites entreprises qui vont gérer ces mines, où les jeunes travailleurs peu expérimentés se retrouvent seuls sans syndicats, sans anciens sur qui compter pour travailler dans des conditions un minimum sécurisées.

Les projets de guerre et de conquête des ressources naturelles dans tel ou tel pays ne sont pas ceux des travailleurs. Se laisser bernier par les projets d'une « Europe forte » ou par la peur des Russes, des Chinois ou encore de Trump ne mènera à rien. Les vies mises en jeu seront toujours celles des travailleurs, quelle que soit leur nationalité.

Nuria Flores



Les secours après l'accident dans la mine de Cerredo.

## La dette qui a étranglé Haïti

Le 17 avril 1825, le roi de France, Charles X, signait une ordonnance reconnaissant l'indépendance d'Haïti, mais en contrepartie d'une indemnité de 150 millions de francs or pour les anciens propriétaires d'esclaves. Et pour que les choses soient bien claires, il fit porter le texte par une flotte française.

Pendant tout le 18<sup>e</sup> siècle, Haïti fut au cœur du système colonial français. 450 000 esclaves, arrachés à l'Afrique, y cultivaient le sucre sous la coupe de 5 000 planteurs. Le fouet, les tortures, parfois la mort étaient le lot de ceux qui relevaient la tête. Dans ces bagnes étaient produits les trois quarts du sucre du monde, pour le plus grand profit de la bourgeoisie métropolitaine.

### Les esclaves s'étaient libérés eux-mêmes

Les dirigeants de l'empire colonial français n'avaient pas pardonné aux esclaves révoltés en Haïti d'avoir conquis leur liberté les armes à la main pour fonder la première république noire du monde.

Jamais les esclaves n'avaient accepté leur sort. Les Blancs, comme l'écrivait Mirabeau, « dormaient sur les flancs du Vésuve ». En août 1791, 100 000 esclaves se soulevèrent et commencèrent à mettre le feu aux plantations. Le représentant de l'Assemblée nationale, Sonthonax, envoyé pour rétablir l'ordre, n'eut d'autre choix que de proclamer la liberté générale des esclaves en août 1793. C'était alors en France le point culminant de la révolution et la décision fut ratifiée dans l'enthousiasme par la Convention. Les esclaves se rendirent maîtres

du pays sous la direction de leur général, Toussaint Louverture.

Les dirigeants français ne renonçaient pas pour autant. En 1802, Bonaparte, premier consul, envoya un corps expéditionnaire pour rétablir l'esclavage en Haïti et fit arrêter, déporter et emprisonner Toussaint Louverture. Une nouvelle insurrection déferla sur l'île. 4 000 révoltés eurent rapidement raison de l'armée qui, au même moment, faisait trembler l'Europe.

Louis XVIII menaça à son tour de rétablir l'esclavage mais, instruit par les expériences précédentes, il préféra en rester là. Son successeur, Charles X, choisit alors de faire payer Haïti. Il se savait incapable d'affronter l'inévitable soulèvement que déclencherait l'annonce du retour à l'esclavage. De fait, le président haïtien, Boyer, ne tenta pas de résister et céda aux exigences du roi de France.

### Le prix de la liberté

Ces exigences étaient draconiennes. L'indemnité représentait dix ans des revenus des exportations d'Haïti et devait être payée en cinq ans. Les navires français devaient bénéficier en outre d'un accès privilégié aux ports haïtiens, et de droits de douane réduits de moitié. La reconnaissance de l'indépendance était à ce prix.



Mackau remet au président haïtien l'ordonnance de Charles X.

Sous les présidents qui avaient succédé à Toussaint Louverture, Haïti avait gardé la place qui avait été la sienne dans le marché mondial avant l'abolition de l'esclavage, celle de fournisseur de matières premières. Ceux qui dirigeaient Haïti avaient d'abord tenté de relancer l'exploitation des plantations de canne à sucre, désormais aux mains d'une petite élite, en contraignant les anciens esclaves à y retourner travailler en tant qu'hommes libres. Cela avait été un échec, ceux-ci s'opposant, au besoin les armes à la main, à ces tentatives, désireux avant tout de vivre sans maître en cultivant leur lopin. Puis, le temps du sucre était passé et de nouvelles matières premières, cultivables sans avoir besoin de grandes plantations, avaient pris le relais, le café et le bois de teinture. La mince élite haïtienne prélevait sa dîme au passage, préfigurant déjà ce qui allait être la politique de bien des dirigeants de pays pauvres devenus indépendants. Boyer allait donc faire payer les paysans haïtiens pour le compte des capitalistes français.

### La double dette

La première échéance de l'indemnité, fin 1825, ne pouvant être réglée par le misérable État haïtien, Boyer fut contraint de contracter un emprunt. Une condition fut alors ajoutée : Haïti ne pouvait emprunter qu'auprès des banques françaises. La dette représentait plusieurs années de la production nationale de Haïti et une « contribution extraordinaire » fut instaurée. Le

code rural força les paysans parcellaires et les cultivateurs à s'adonner aux cultures et denrées d'exportation, sur lesquelles on pouvait prélever cet impôt. L'argent de la dette était embarqué sur des navires français et transporté jusqu'aux locaux de la Caisse des dépôts et consignations à Paris, chaque départ donnant lieu à des manifestations d'hostilité de la population. En France, le gouvernement haïtien était représenté dans toutes ces opérations par Jacques Laffitte, le financier le plus puissant de l'époque, successivement gouverneur de la Banque de France et ministre des Finances sous Louis-Philippe. Chaque année la Caisse des dépôts comptabilisait ce que l'État haïtien devait encore payer, c'est-à-dire les indemnités encore à régler aux anciens colons mais aussi les intérêts des prêts. À partir de 1873, des pénalités de retard s'y ajoutèrent.

L'indemnité imposée par Charles X fut ramenée à 90 millions de francs-or en 1838 et finit par être totalement soldée en 1878, mais il restait à en payer les intérêts. Une banque vint alors au secours de Haïti, à la manière des banques bien entendu. En 1880 fut créée la Banque nationale d'Haïti, en réalité une créature de la banque française Crédit industriel et commercial. Les prêts successifs puis leur remboursement permirent de détourner des dizaines de millions de dollars du trésor haïtien vers les coffres-forts de capitalistes français, étranglant l'économie haïtienne. Cela dura jusqu'à ce que, en

juillet 1915, les militaires américains débarquent en Haïti. Logiquement, la National City Bank prit le relais du Crédit industriel et commercial. « J'ai contribué à faire d'Haïti et de Cuba des coins où les gars de la National City Bank pouvaient se faire de jolis revenus », se félicitait le général américain qui avait dirigé l'opération.

Haïti est aujourd'hui l'un des pays les plus pauvres du monde. On y enjambe les cadavres quand on sort de chez soi le matin. Les gangs sont les véritables maîtres du pays, dont ils partagent le contrôle avec une oligarchie de politiciens plus corrompus les uns que les autres.

Le colonialisme et l'impérialisme de la France sont à l'origine de cette situation. Il y a deux cents ans, ne pouvant rétablir l'esclavage honni, la bourgeoisie française s'acharna à faire payer aux anciens esclaves le prix fort de la liberté qu'ils avaient conquise et qui faisait rêver tous les peuples des Caraïbes. Le pays fut étranglé dans le nœud coulant de la dette. Des associations et des personnalités réclament aujourd'hui que la France verse une réparation financière pour ce crime, ce à quoi ses présidents se sont toujours refusés. Mais la véritable réparation interviendra seulement lorsque les travailleurs du monde entier auront renversé ce système capitaliste venu au monde « suant le sang et la boue par tous les pores » (Marx). Les esclaves révoltés de Haïti auront été les précurseurs de cette révolution.

Daniel Mescla



La révolte d'août 1791.

## Colas – Mayotte : en lutte pour les salaires et la dignité

Le 25 février, à Mayotte, la grève a démarré chez ETPC, filiale de Colas, contrôlée par le groupe Bouygues, qui exploite une carrière de granulats et fabrique parpaings et bordures. Les travailleurs revendiquent le versement de 3 000 euros de « prime Chido ».

Un jugement du 20 mars, imposant la levée du premier piquet de grève avec une astreinte de 1 000 euros par jour, a contraint à la suspension du mouvement. Cependant, les travailleurs de Colas, à leur tour, se sont mis en grève et se heurtent depuis à l'acharnement judiciaire du patron. Celui-ci a essayé par deux fois de les contraindre à lever leur piquet de grève. Il a obtenu la mise en place d'une médiation, grâce à laquelle il entend bien faire prévaloir ses intérêts.

Ce n'est sans doute pas un hasard si, la veille de cette décision, la direction de Colas a publié un très long communiqué de presse, relevant du conte... ou de la menace contre les

grévististes. Colas prétend donc « accompagner les col-laborateurs et participer activement à la reconstruction de l'île », et regrette vivement que « des mouvements sociaux aient provoqué des blocages illégaux, des tensions sur plusieurs sites ainsi que des perturbations de l'activité ».

À Mayotte, l'essentiel des marchés de travaux publics est réparti entre Colas et Vinci. Ces deux groupes semblent s'entendre pour se les partager sous le regard complaisant des autorités. Leur emprise sur le territoire est telle que, si l'on a besoin d'un huissier ou d'un avocat dans une affaire contre Colas, il faut aller les chercher hors de Mayotte.

À l'issue de la dernière audience, on a pu voir le patron de Colas sortir tout sourire en serrant la main de la juge. Cela ne peut que donner du crédit à un bruit rapporté par un gréviste : « Le patron a dit qu'il allait nous « laisser crever », une phrase lourde de sens dans un contexte où la vie est de plus en plus chère à Mayotte. À titre d'exemple, le kilo de bananes coûte 7 euros, contre moins de 2 euros dans l'Hexagone, si je n'avais pas un petit champ pour cultiver, je ne pourrais pas m'en sortir, et je ne suis pas le seul. »

Un autre gréviste résume ainsi la situation : « Colas-Mayotte est le premier mondial en dividendes, mais le dernier en salaires. » La grande majorité des travailleurs perçoit des salaires précaires basés sur des contrats de chantier, indexés sur une convention locale, ce qui est un scandale, quatorze ans après la



Piquet de grève.

départementalisation.

De plus, la majorité des travailleurs sont d'origine comorienne, et leur présence sur le territoire est conditionnée à leur contrat de travail. Pour eux, faire grève, c'est s'exposer au licenciement et à l'expulsion. Ce chantage fait aussi partie des méthodes d'exploitation. Et puis, il faut subir l'encadrement métropolitain, rémunéré selon les grilles salariales hexagonales bien plus avantageuses.

Le patron, soutenu par l'État, n'hésite pas à faire appel à des sociétés d'intérim, comme Randstad ou

Proman, pour remplacer les grévistes. Après plus de deux mois de grève chez ETPC, plus d'un mois chez Colas... les travailleurs savent qu'il faudra un autre rapport de force pour le faire céder. Ils discutent, tout en étant sceptiques, de la perspective de « socialiser la grève ».

Quelle qu'en soit l'issue, ce mouvement est plein d'enseignements qui ne seront pas perdus. D'autres luttes ne manqueront pas, tant le monde du travail subit une exploitation doublée de mépris colonial.

**Correspondant LO**

## SNCF : trains de la colère

Deux trains de la colère, l'un au départ de Clermont-Ferrand et le POLT, Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, ont convergé à Paris mardi 15 avril.

Plusieurs centaines de manifestants, usagers, syndicalistes, entrepreneurs et élus des territoires traversés, se sont ainsi retrouvés à la gare d'Austerlitz à Paris.

Tous demandent à l'État des investissements pour ces lignes dont les voies et le matériel sont vétustes. Les retards et les suppressions de trains que cela occasionne compliquent évidemment la vie des usagers. Ils gênent aussi les entreprises du CAC 40, Michelin et Legrand, qui ont besoin pour leurs techniciens et

cadres de liaisons rapides et fiables avec la capitale.

En dix ans, à Limoges, ont été fermées les lignes vers Lyon, Angoulême, Clermont-Ferrand et Brive via Saint-Yrieix. La fermeture de Limoges-Aubusson-Felletin est annoncée pour août. De nombreuses manifestations d'usagers et de syndicats dénoncent depuis des années l'abandon de ces petites lignes ainsi que les retards ou la suppression de trains encore existants.

Les travaux à réaliser sont importants et les

décideurs, État et conseils régionaux se renvoient la balle. Cela ne date pas d'hier. En 2014, Hollande en tant que Président proposait de remplacer le train par le bus entre Clermont et Limoges. Aujourd'hui, il manifeste.

Les usagers qui ont pris place dans « le train de la colère » en ont plus qu'assez d'être victimes de cette politique. Ils ne veulent tout simplement pas que tous les services à la population soient sacrifiés, sur la ligne POLT ou Clermont-Paris comme sur les autres lignes, et ils sont venus nombreux le crier à Paris.

**Correspondant LO**



PATRICK LEVESQUE/SIPA

## Impôts sur le revenu : les plus riches paient moins

**Jeudi 10 avril, le ministère des Finances a lancé la campagne des déclarations d'impôts 2025. Il a aussi publié des données sur les impôts payés en 2024 par les Français : l'ensemble des contribuables a payé plus d'impôts, sauf les plus riches.**

Le montant total de l'impôt sur le revenu prélevé en 2024 a augmenté de 1,8 %, et s'élève à 83,5 milliards d'euros. C'est beaucoup moins que la TVA ou la CSG, des impôts encore plus injustes puisqu'ils ne sont pas progressifs : le taux est le même quels que soient les revenus. Mais cette augmentation des impôts sur le revenu a concerné tous les contribuables, sauf les 10 % les plus aisés, qui ont payé 0,1 % en moins, alors que leur revenu fiscal de référence augmentait de 2,3 %. Ils ont en effet bénéficié d'abattements et de crédits d'impôts, comme pour l'emploi d'un salarié à domicile, d'une femme de ménage par exemple.

Alors que les plus riches s'enrichissent, le nombre de foyers concernés par le taux maximum d'imposition sur le revenu, de 45 %, a diminué de 9 % en 2024. Cela n'empêchait pas la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, de déclarer mercredi 9 avril que l'impôt sur le revenu est bien progressif, car « 10 % des foyers les plus aisés paient 75 % de l'impôt sur le revenu. »

Mais c'est la totalité des impôts qui devrait être payée par les capitalistes. En réalité, ils ne feraient ainsi que rendre une partie des richesses issues de l'exploitation des travailleurs.

**Hélène Comte**

## Domo – Saint-Fons : contre les licenciements

Il y a un mois, la direction de l'usine chimique Domo Belle-Étoile, à Saint-Fons près de Lyon, a annoncé la fermeture des ateliers de la partie nord du site et 155 suppressions d'emplois.

Cette usine a été vendue au groupe belge Domo Chemicals par Solvay en 2020, sous la direction de la PDG, Ilham Kadri, qui vient d'ajouter à son salaire faramineux un bonus de 25 millions d'euros pour ses bons et loyaux services aux actionnaires.

Dans l'usine, la contestation commence à s'exprimer et à s'organiser : après deux premières assemblées générales et un rassemblement devant la salle des négociations entre la direction et les syndicats, des travailleurs postés en 5x8 ont écrit une pétition énumérant leurs revendications. Ils réclament la sauvegarde du maximum d'emplois, un minimum de 80 000 euros en plus des barèmes légaux pour les futurs licenciés et l'assurance que personne ne terminera à France Travail à la fin des congés de reclassement.

Jeudi 3 avril, une

troisième assemblée générale a réuni 130 travailleuses et travailleurs, qui ont décidé d'appeler à une journée de grève le mardi 8 avril, et à un rassemblement devant l'entrée de l'usine à 6 h 30 pour diffuser un tract et s'adresser aux autres. Le jour dit, la présence d'une centaine de grévistes dynamiques, celle des syndicats CGT et CFDT, a décidé certains hésitants à franchir le pas et à débrayer quelques heures dans la matinée. Des salariés d'entreprises sous-traitantes, eux aussi menacés, se sont également arrêtés pour discuter. Un immense bouchon s'est formé à l'entrée, débordant sur la départementale qui longe l'usine. L'ambiance était chaleureuse et personne ne s'est impatienté car tout le monde était fier de cette première vraie réaction collective. Des travailleurs postés menacés par la

fermeture des ateliers ont poursuivi des débrayages dans les jours suivants.

La direction n'a pas tardé à riposter, en faisant réquisitionner par la préfecture, toujours au service des patrons, la quinzaine de travailleurs de la chaufferie. Elle espère ainsi les empêcher de se lancer dans une grève qui la dérange de toute évidence. Peu après, le 10 avril, une cinquantaine de travailleurs se sont invités pour porter leur pétition eux-mêmes au directeur. Ce dernier était moins à l'aise face aux travailleurs que dans l'ambiance feutrée des négociations habituelles. Récemment arrivé, il n'en est pas à son premier plan de licenciements et a eu du mal à défendre celui-ci, bafouillant « *ma réputation est surfaite, je n'ai fait que deux PSE* ». Depuis la première annonce, l'ambiance a changé dans l'usine, et les travailleurs sont déterminés à ne pas en rester là.

Correspondant LO



RUDY OUAZENE

## RATP – Dépôt de Flandre : une journée de grève très suivie

Jeudi 10 avril, plus de 300 machinistes du dépôt de Flandre, situé à Pantin, en Seine-Saint-Denis, ont répondu à l'appel à une journée de grève lancée par la CGT. Par cette large mobilisation, près de 90 %, les machinistes ont tenu à exprimer leur colère et leur inquiétude suite à l'annonce de l'attribution du dépôt à Transdev.

Dès 5 heures du matin, il était clair que la journée serait un succès. Rares étaient ceux qui venaient pour travailler, la plupart venaient participer au piquet de grève autour d'un barbecue festif. Plusieurs dizaines de grévistes ont participé à l'assemblée générale où chacun a pu dire ce qu'il avait sur le cœur.

Personne ne croit réellement au « sac à dos social » promis pour faire avaler la pilule. Un travailleur a dit en assemblée générale qu'il ne fallait faire aucune confiance aux promesses des dirigeants : « *Il faut des garanties pour tous, y compris pour les mainteneurs et les contrôleurs. Si Transdev doit nous reprendre, elle doit écrire un contrat noir sur*

*blanc.* »

En tout cas, cette mobilisation soudaine a fait réagir en haut lieu. Le vice-président de la région Île-de-France s'est empressé de recevoir une délégation de grévistes, qui ne se sont pas laissés impressionner par ses belles paroles. Les travailleurs n'ont rien à attendre de bon d'un transfert à Transdev. Mais le fait de rester à la RATP ne garantit rien car, là aussi, les conditions de travail ne cessent de se dégrader. Sous le prétexte d'être « concurrentiels », revoir à la baisse les salaires et les conditions de travail de tous est précisément le but réel de ces filialisations. Ce n'est pas l'étiquette ou le statut – privé ou public – mais le rapport de force qui peut stopper cette évolution vers le bas. En se mobilisant, les machinistes de Flandre ont montré qu'ils n'ont pas l'intention de se laisser faire et c'est un encouragement pour les 18 000 travailleurs des dépôts qui vont être transférés dans les treize filiales qui se partagent le marché.

Correspondant LO



Le 13 mars rassemblement à Domo Belle-Étoile.

## Aéroport Marseille-Provence : licenciés pour faute humanitaire

Quatre travailleurs des boutiques Starbucks et Prêt À Manger de l'aéroport de Marseille-Provence ont été licenciés pour avoir distribué des sandwiches à des sans-abri.

Depuis des années, au vu et au su de tout le monde, ces travailleurs prenaient en fin de journée les sandwiches invendus et promis à la benne, et faisaient une tournée pour les donner aux SDF et à des travailleurs de l'aéroport, femmes

de ménage et agents de sécurité. Mais dans ce système capitaliste complètement fou, un sandwich, même jeté à la poubelle, appartient à son propriétaire, et les salariés, dont l'un a trente ans d'ancienneté dans son travail, ont

été accusés de vol et licenciés pour faute grave.

La direction affirme avec le plus grand cynisme qu'elle se préoccupe du gaspillage alimentaire et de la lutte contre la précarité, mais qu'il faut le faire selon ses règles à elle. Comme si elle se souciait de la santé des sans-abri, qui auraient pu, affirme-t-elle sans rire, être mis en danger par la rupture

de la chaîne du froid !

Malgré les lois contre le gaspillage alimentaire, ce n'est pas la première fois que des travailleurs sont licenciés pour avoir récupéré des invendus. En 2021, un jeune employé d'un Super U des Alpes-Maritimes, écœuré du gaspillage dans le magasin, avait pris trois pizzas bientôt périmées et les avait déposées dans la

salle de pause pour que les collègues puissent en profiter, plutôt que la benne. Il avait été accusé de vol et licencié pour faute grave.

Après leurs beaux discours sur la solidarité et leurs missions humanitaires et écologistes, les patrons interdisent aux travailleurs le moindre geste d'humanité élémentaire.

Camille Paglieri

## Thales – Mérignac : manifestation interentreprises

**Jeudi 10 avril, près d'un millier de salariés des industries aéronautiques de la zone industrielle de Mérignac, près de Bordeaux, ont manifesté pour les salaires.**

Les trois quarts des manifestants étaient des salariés de Thales dont la mobilisation pour les salaires a commencé le 9 janvier. Parmi eux, une soixantaine de travailleurs sont en grève depuis près d'un mois, empêchant la production de composants essentiels du Rafale, comme le radar RBE2, un calculateur, ou le viseur de casque tête haute. À l'appel d'une intersyndicale regroupant

les principales entreprises aéronautiques du département, les salariés de Thales sont sortis en cortège de leur usine, le Campus, et ont retrouvé au milieu de la zone industrielle des délégations de Dassault, Airbus, des différents sites d'Ariane, mais aussi de sous-traitants comme CGI, Akkodis, Akka, Hensoldt...

La revendication commune des manifestants porte sur les salaires. La

famille Dassault, multimilliardaire, trustee non seulement les sites de production qui portent son nom et qui produisent les Falcon et les Rafale, mais aussi Thales, fournisseur d'électronique pour l'aéronautique civile et militaire et Naval Group, fournisseur de navires militaires et de sous-marins. Avec le reste du patronat de l'aéronautique, les actionnaires se sont mis d'accord pour imposer aux salariés du secteur une enveloppe d'augmentation de 2 %, des augmentations de quelques dizaines d'euros par salarié, alors qu'eux-mêmes



Les salariés de l'aéronautique devant l'usine Dassault.

récoltent des milliards, un milliard en dividendes et rachat d'actions pour la seule entreprise Thales l'année dernière. Répondre ensemble face à un patronat uni semblait donc évident, notamment aux centaines de salariés de Thales en lutte depuis trois mois.

Cela fait plusieurs semaines que les négociations salariales sont officiellement closes. Mais lundi 14 avril, la direction de Thales, qui sent la pression monter – plusieurs dizaines de

salariés se sont mis en grève à Toulouse et débrayent à Vélizy – a tenté de calmer la colère des salariés. Elle a lâché 500 euros de prime de plus et des négociations pour relever l'intéressement et la participation. Même distribués à 40 000 salariés, 500 euros représentent 2 % de l'argent versé aux actionnaires, autant dire des miettes qui ne satisfont personne. La mobilisation continue !

**Correspondant LO**

## ArcelorMittal – Hautmont : colère et grève pour les salaires

**À l'usine ArcelorMittal de Hautmont, dans le Nord, qui emploie 130 salariés et produit des tubes de précision pour l'automobile, la grève a démarré spontanément mardi 8 avril, après que la direction a annoncé, lors des négociations salariales, qu'elle n'accorderait aucune augmentation.**

La direction refusait même d'accorder la prime de 1 000 euros que d'autres usines du même groupe ont reçue. Pour les ouvriers, payés à peine plus que le smic, dont certains sont à 1 600 euros après trente ans d'ancienneté, cela a été le coup de colère. « *On crève la dalle, chez ArcelorMittal* » était repris en cœur par les grévistes rassemblés à l'entrée de l'usine durant trois jours, entre deux discussions avec les chauffeurs de camions qui s'arrêtaient. Lors des négociations, la CGT demandait 3 % d'augmentation, et la prime de 1 000 euros. C'était un minimum.

Le mécontentement sur les salaires dans un groupe qui accumule les milliards de profit s'ajoute à celui sur les conditions de travail, de plus en plus difficiles. Dans un atelier, la température peut monter en été jusqu'à 56°C. La pression de l'encadrement est constante et les sanctions de plus en plus nombreuses, pour des futilités. La plupart des machines ne sont pas entretenues et les pannes fréquentes. Les techniciens de maintenance, en nombre insuffisant, travaillent dans l'urgence.

L'usine de Hautmont n'était pas la seule dans le mouvement. Celle de

Chevillon, dans la Marne, est restée également en grève plusieurs jours pour les mêmes raisons. À Hautmont, la grève a été reconduite jeudi 10 avril, puis le lendemain, et l'arrêt de la production engendrait déjà 800 tonnes de retard quand, en début de soirée, la direction accordait 500 euros de prime immédiatement, et 500 euros en octobre si le résultat financier est « à l'équilibre ». Une autre prime de 400 euros supplémentaires à la fin du deuxième semestre est conditionnée au rattrapage du retard de production.

Les grévistes ont décidé de reprendre le travail avec le sentiment d'avoir remporté une victoire contre le géant ArcelorMittal. Ce moment de solidarité retrouvée comptera pour l'avenir.

**Correspondant LO**

## Éboueurs de Saint-Étienne : il y en a ras-la-poubelle !

**Les éboueurs de la métropole stéphanoise, en grève à quasiment 100 % depuis lundi 7 avril, ont reconduit leur mouvement à l'unanimité lundi 14 avril, pour au moins une semaine.**

Les petites propositions ridicules faites aux grévistes – comme l'augmentation du ticket-restaurant – ont été vécues comme une provocation.

Bien que les poubelles commencent à s'entasser dans les rues, et malgré l'odeur, la population est solidaire : les journalistes locaux disent eux-mêmes qu'ils ont du mal à trouver des mécontents à interviewer.

La grève a éclaté du fait de la dégradation des conditions de travail. Non seulement les tournées pour les ordures ménagères sont passées de trois à deux par semaine, mais la police municipale a fait récemment des tournées dans les rues pour confisquer les conteneurs qui n'étaient pas remis assez tôt dans les locaux. Par ailleurs, les têtes pensantes de la métropole ont eu la bonne idée de limiter l'accès

des particuliers aux déchetteries, avec la mise en place de QR codes. Donc, moins de tournées, moins de conteneurs et plus de déchets, résultat : les poubelles débordent, les rues sont sales, et les éboueurs doivent de plus en plus ramasser des déchets à la main, avec les accidents que ça implique.

Les hausses importantes de la taxe foncière et de la taxe sur les ordures ménagères, payées par la population ces dernières années, n'ont visiblement pas servi à améliorer le service des déchets ! Les grévistes ont bien des revendications légitimes – hausse de la prime de pénibilité, embauche des collègues précaires... – mais ce qu'ils veulent avant tout, c'est ne plus voir leurs conditions de travail se dégrader du fait de décisions absurdes dans lesquelles ils ne sont pour rien.

**Correspondant LO**



## Stellantis : du rififi chez les actionnaires

En prévision de l'assemblée annuelle des actionnaires de Stellantis, une partie d'entre eux ont lancé une polémique sur les presque 35 millions que Tavares va toucher après son limogeage en décembre 2024. Eux qui ont encaissé 55 milliards sous son règne mégotent sur le tard !

En effet, ces 35 millions correspondent au contrat que les actionnaires avaient accepté. Durant les quatre ans où il a dirigé le groupe, Tavares a perçu 115 millions d'euros. C'est à ce prix qu'il a aidé les actionnaires à s'enrichir monstrueusement. Sa politique a visé à

augmenter fortement les cadences ainsi que les licenciements pour augmenter la rentabilité de l'entreprise. Les travailleurs ont payé cher ces richesses volées par les capitalistes... et leur larbin qu'ils critiquent une fois leurs coffres-forts pleins !

**Marion Ajar**

## NTN - Allonnes : grève contre les licenciements

Les travailleurs de NTN-Allonnes, dans la Sarthe, se sont mis en grève contre la suppression de 127 emplois, du jeudi 10 au lundi 14 avril.

L'usine, qui fabrique des transmissions pour de nombreuses marques automobiles, compte 620 employés, dont 300 ouvriers de production, et des dizaines d'intérimaires à demeure.

Les 127 suppressions de postes représentent donc une véritable catastrophe, surtout pour les ouvriers qui sont en proportion les plus visés par ce plan. De plus, nombre de travailleurs de l'usine pensent, malgré les propos de la direction, que ce PSE n'est qu'une première vague avant la fermeture totale de l'usine. Il y a quelques années, Valeo-La Suze, à quelques kilomètres de là, a d'abord licencié 330 personnes pour finalement fermer complètement cette année et laisser les 300

travailleurs restants sur le carreau.

Depuis l'annonce des suppressions d'emplois, les travailleurs de NTN vivent dans l'expectative et dans l'angoisse. D'autant que la direction souffle le chaud et le froid, multiplie les rumeurs, tient des discours aux uns et pas aux autres, cherche à faire espérer chacun sans aucune garantie pour l'avenir... Tout cela alors que son plan est déjà ficelé. Mais son but est d'imposer un climat de défiance entre travailleurs pour les diviser. Elle a planifié des dates de réunions avec les syndicats où elle égrène des informations au compte-gouttes, mais rien de concret qui permettrait aux travailleurs de se projeter

dans l'avenir. Et les primes supra-légales de licenciement qu'elle propose sont outrageusement basses.

Depuis quelques semaines, la direction fait faire des heures supplémentaires le samedi et fait appel à de nouveaux travailleurs intérimaires. Mieux encore, elle refuse que des travailleurs posent plus d'un pont de congé aux mois de mai et juin prochains.

Pour arrêter de se faire lanterner par la direction, de nombreux travailleurs ont décidé de se battre et de se mettre en grève jeudi 10 avril. C'est l'équipe de nuit qui a démarré d'elle-même : 90 travailleurs ont posé le sac et aucune production n'est sortie. La CGT a dans la foulée appelé les deux autres équipes à les suivre, ce qu'elles ont fait, et les travailleurs se sont retrouvés sur le rond-point



devant l'usine.

Beaucoup de grévistes étaient contents de se retrouver là. Et de noter qu'ils étaient plus nombreux que lors des dernières mobilisations, avec des nouveaux qui ne faisaient pas grève jusque-là. Les discussions sont allées bon train et beaucoup disent que le trust NTN a largement de quoi augmenter les primes de licenciement.

La grève s'est poursuivie jusqu'au week-end et, lundi, elle reprenait lors de la nouvelle séance de négociations avec la direction sur les critères et le montant des primes de licenciement.

Elle a duré toute la journée, les grévistes refusant de bouger du rond-point où ils étaient rassemblés tant que la direction n'accordait pas la somme qu'ils demandaient. Finalement, en fin de journée, celle-ci a un peu augmenté les montants de la prime et cette énième proposition a été acceptée par la grande majorité des grévistes.

Ce qui est sûr, c'est que, en retrouvant le chemin de la grève, les travailleurs de NTN ont montré que la seule perspective se trouve dans leur force collective et dans la solidarité ouvrière.

Correspondant LO

## Stellantis - Poissy : première mobilisation réussie contre la fermeture



Le 15 avril.

Deux mille cinq cents travailleurs fabriquent essentiellement l'Opel Mokka à l'usine de Stellantis de Poissy.

Bien que la direction n'ait pas annoncé officiellement la fermeture de l'usine, cela fait des mois que l'écrasante majorité d'entre eux sont convaincus qu'elle est programmée.

En janvier dernier, des ouvriers du Montage, le plus gros atelier de l'usine, ont proposé aux militants de SUD de faire circuler une pétition. Les signataires devaient s'engager à débrayer pour exiger de la direction des garanties pour chacun des travailleurs Stellantis ou sous-traitants, afin que chacun, en fonction de son âge et de sa situation

personnelle, puisse continuer à faire vivre sa famille une fois la dernière Opel Mokka produite.

Les travailleurs de l'usine ont discuté largement de cette initiative, lors de petites réunions de secteur organisées sur les temps de pause. Puis, près de 300 travailleurs réunis lors de quatre assemblées générales ont approuvé le texte de cette pétition et sa mise en circulation dans l'usine. À la demande générale, elle ne porte pas de sigle syndical car elle n'appartient à aucun syndicat mais aux travailleurs.

La direction, très énermée, et un certain nombre de syndicats comme FO, la CFTC ou la CGT ont dépensé toute leur énergie pour empêcher les travailleurs de la signer et donc de s'engager à débrayer. Mais cela n'a pas dissuadé 150 travailleurs déterminés, au total dans les deux équipes, de débrayer mardi 15 avril. Ils ont pu manifester dans l'atelier du Montage et déposer leurs exigences à la direction.

Réunis en assemblée générale, ils ont donné un délai de 15 jours à la direction pour répondre. Et ils ont voté pour la création d'un comité de mobilisation, sans étiquette syndicale, composé de travailleurs afin de garder la main sur la suite de la mobilisation et sur leurs revendications.

Tous les participants étaient fiers de leur action, fiers d'avoir surmonté les pressions. Ils sont bien conscients d'avoir ouvert la seule voie possible contre la fermeture de l'usine : la mobilisation collective.

Correspondant LO

## Renault - Sandouville : l'État de droit n'est pas pour les travailleurs

À l'usine Renault de Sandouville, il aura fallu près de dix ans pour que l'abus systématique de recours aux contrats d'intérim, en lieu et place de contrats à durée indéterminée, soit enfin jugé au tribunal correctionnel du Havre le 10 avril.

Ce procès résulte d'une action engagée depuis 2015 par la CGT du site, et dans la foulée l'inspection du travail avait dressé plusieurs procès-verbaux transmis au parquet. À l'époque, entre 2014 et 2018, pour environ 1 900 salariés en CDI, il y avait en permanence entre 1 200 et 1 400 travailleurs temporaires. À signaler que depuis, et jusqu'en février dernier, il y avait encore au moins 700 intérimaires constamment employés à Sandouville.

De telles pratiques sont parfaitement illégales mais massivement employées par les patrons, en particulier dans l'automobile, car ces travailleurs sont principalement affectés aux postes les plus durs sur chaîne, et donc soumis à toutes les

pressions pour toujours plus de productivité. De plus, en cas de baisse momentanée de commandes, les patrons s'en débarrassent immédiatement, comme cela a d'ailleurs été le cas en mars dernier à l'usine.

Ce n'est sûrement pas l'appareil judiciaire qui mettra fin à ce « trafic d'intérimaires » : en effet, l'amende requise à l'audience par la procureure se monte à 18 750 euros ! Quand on sait qu'environ 4 500 contrats illicites ont été conclus dans la période de cinq ans du dossier, cela représente 4,16 euros par infraction ! Pas de quoi calmer la délinquance patronale !

Le délibéré du jugement sera rendu le 13 mai.

Correspondant LO

# Vencorex – Grenoble : saignée dans les emplois

Le 10 avril, le tribunal de commerce a statué sur le sort de Vencorex-France, en redressement judiciaire depuis septembre et dont la seule usine est sur la plate-forme chimique de Pont-de-Claix dans l'agglomération de Grenoble. Il a retenu l'offre de BorsodChem, filiale hongroise de Wanhua, leader chinois du secteur des isocyanates.

Seuls 54 emplois seraient préservés sur la plateforme de Pont-de-Claix. 400 travailleurs sont donc jetés à la rue, et même plusieurs milliers en comptant ceux des entreprises sous-traitantes, dans le fret ferroviaire, le transport routier et les commerces voisins. Aucun engagement n'est par ailleurs exigé pour la dépollution de ce site plus que centenaire, dont le coût sera colossal. Le projet de création d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), porté surtout par la fédération nationale des industries chimiques de la CGT, a été rejeté par le tribunal.

Ni la mobilisation des travailleurs devant l'entrée principale de l'usine, qui avait paralysé l'activité durant deux mois, ni les rassemblements de soutien, ni l'appui des collectivités locales, qui avaient annoncé vouloir soutenir

financièrement le projet de SCIC, n'ont fait reculer l'État et la direction. Cette dernière a été aidée par le patron d'Arkéma, qui a refusé de reprendre l'activité sel de Vencorex, dont son usine de Jarrie dépendait pourtant, et a supprimé à son tour 150 emplois. Tout était en réalité bouclé entre le patronat et l'État qui a baladé tout le monde en gagnant du temps. Bayrou avait affirmé que le site n'était « pas viable » et depuis mars le licenciement de plus d'une centaine de salariés était entériné, les installations progressivement mises à l'arrêt.

Les organisations syndicales ont présenté la lutte contre la fermeture de Vencorex comme « l'épicentre de la lutte contre la destruction de l'industrie en France ». Dès le départ, elles ont choisi un terrain sur lequel les travailleurs n'avaient aucune prise. Tout en signant

un PSE avec une prime de licenciement extralégale de 40 000 euros, elles ont d'abord fait miroiter la perspective d'une « nationalisation temporaire », le temps de trouver un investisseur. Les élus locaux et les « experts » assuraient qu'ils avaient de « bons contacts » avec les hauts fonctionnaires des ministères, et que là se jouait l'avenir des travailleurs.

Cette première voie se révélant sans issue, les syndicats avancèrent le projet de coopérative. S'il correspondait au sentiment de certains travailleurs pour qui « il fallait bien essayer quelque chose », peu d'entre eux croyaient à cette solution : aucun investissement n'a été fait sur la plateforme depuis des années et la guerre fait rage entre les multinationales de la chimie. Ce projet, soutenu

par toutes les collectivités locales territoriales, a en revanche servi aux dirigeants syndicaux et aux politiciens de tous bords pour se poser en défenseurs de l'industrie française.

Refusant de dénoncer la responsabilité des patrons et des actionnaires successifs, longtemps français (Rhône-Poulenc, Rhodia...), les élus locaux ou nationaux, Hollande, Mélenchon, et les chefs syndicaux dont Sophie Binet pour la CGT, ont entonné durant des mois l'hymne à la souveraineté nationale et pointé la concurrence déloyale de la Chine. Ils ont défendu leur SCIC au nom de la dissuasion nucléaire française, des missiles MBDA ou de la fusée Ariane, dont des composants proviennent de la chimie grenobloise, et pour défendre « notre indépendance ». Ce fatras nationaliste ne peut que

brouiller les consciences et détourner les travailleurs de leurs vrais ennemis et des moyens de les faire plier. Le comble est que Vencorex appartenait jusque-là à l'État thaïlandais, c'est-à-dire à ses généraux, et que le projet de SCIC reposait lui sur... un industriel indien !

S'il est certes difficile de faire reculer le patronat, il est vital que les travailleurs ne se laissent pas entraîner dans une impasse par les mensonges sur la réindustrialisation et autre souveraineté nationale. Le seul patriotisme des capitalistes va à leur coffre-fort. La seule souveraineté que les travailleurs peuvent revendiquer est celle sur leur organisation et leurs luttes, pour imposer leur droit à la vie.

Correspondant LO



## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9 900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n°1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :  
Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# États-Unis : protectionnisme, la folie d'un système

En décrétant une pause de 90 jours dans l'application des droits de douane massifs à presque toute la planète, Trump semble avoir fait volte-face et donne l'impression que la première puissance impérialiste est dirigée par un apprenti sorcier.

« Nous allons vers une récession », « ce n'est pas pour cela que nous avons voté », « nous risquons un hiver nucléaire économique » : voilà les propos du PDG de la banque JP Morgan sur Fox News et ceux de Bill Ackerman, l'un des milliardaires qui a financé la campagne de Trump. Ces grands bourgeois reprochent à Trump d'avoir provoqué la chute des Bourses, des attaques contre les bons du Trésor américain et de « détruire la confiance qui est la base des affaires ». Elon Musk lui-même, dont les actions se sont effondrées, s'est démarqué de son ami Trump.

Sur le fond, ces requins sont favorables à la politique du gros bâton destinée à « restaurer la grandeur de l'Amérique ». Dans une économie en crise, où la concurrence entre capitalistes pour vendre leurs marchandises et accéder aux matières premières est de plus en plus rude, ils souhaitent que l'État américain soit offensif pour modifier encore plus le rapport de force en leur faveur et

affaiblir leurs concurrents, d'abord chinois. Les États-Unis avaient d'ailleurs développé une politique protectionniste bien avant le retour de Trump. Biden a versé des centaines de milliards de dollars dans le cadre de son plan IRA (Inflation reduction act) pour inciter les capitalistes à installer leurs usines aux États-Unis. Il a fini par interdire toutes les voitures électriques chinoises sur le sol américain après les avoir taxées à 28 %.

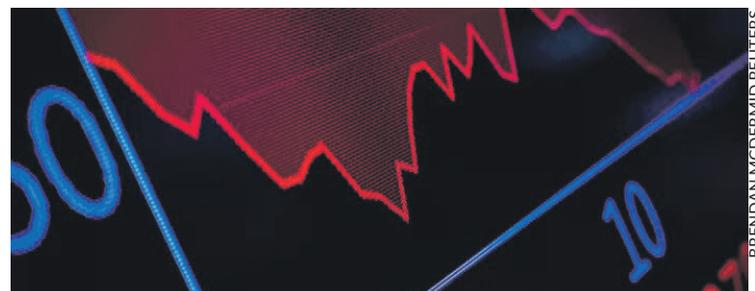
Trump s'est fait élire, notamment avec les voix des électeurs des classes populaires et le soutien financier des capitalistes américains, en annonçant qu'il allait intensifier le protectionnisme. En mettant en œuvre cette politique avec le cynisme et la brutalité dont il a fait sa marque de fabrique, il a provoqué un chaos financier. Le caractère outrancier et approximatif de ses annonces a provoqué la réaction brutale des spéculateurs, qui ont visé en particulier les 29 000 milliards de dollars de la dette

publique américaine.

Trump a donc relâché la pression, tout en poursuivant son bras de fer avec la Chine, et en maintenant des droits de douane de 10 % pour tous les produits et même de 25 % sur l'acier et les automobiles. Autre recul, il a exempté les smartphones et les ordinateurs de la surtaxe de 145 % imposée aux autres produits chinois, au grand soulagement d'Apple et des géants américains du secteur de la Tech. Que fera-t-il dans 90 jours ? Rétablira-t-il de forts droits de douane contre les pays qui n'auront pas accepté de se soumettre d'ici là ? Comment réagira la Chine aux taxes américaines ? À qui vendra-t-elle les marchandises refusées aux États-Unis ? Ce protectionnisme exacerbé va-t-il provoquer une récession économique sévère ou déclencher de nouvelles attaques spéculatives ? Nul n'a les réponses à ces questions !

La seule certitude, c'est que l'agitation fébrile de la bande réactionnaire qui a été portée à la tête des États-Unis autour de Trump révèle l'incapacité de la bourgeoisie à trouver une politique capable d'empêcher son système sénile de foncer vers le chaos.

Xavier Lachau



BRENDAN MCDERMID REUTERS

## “Danser au bord du précipice”

La fièvre des Bourses mondiales de ces dernières semaines a tellement agité les spéculateurs que les banques chargées des transactions financières, payées à la commission, ont enregistré des bénéfices record.

Deux jours à peine après que Donald Trump a annoncé une pause toute relative à sa guerre commerciale mondiale, deux des plus grandes banques américaines, JP Morgan Chase et Morgan Stanley, ont publié des résultats financiers record liés à leurs activités de courtage (acheter et vendre pour leurs clients des actions et des produits financiers) lors du premier trimestre 2025.

Sur ces seuls trois premiers mois de l'année, leurs revenus ont été en hausse de 48 % pour la première et de 45 % pour la seconde, ce qui représente des bénéfices de 3,8 milliards et 4,1 milliards de dollars. Et leur résultat trimestriel total a augmenté de 9 % pour l'une et 26 % pour l'autre.

Ces hausses miraculeuses et inattendues, de l'aveu même des banquiers, sont directement liées à la « volatilité nourrie par les annonces subites et contradictoires de Donald Trump sur les droits de douane », explique le quotidien *Les Échos*.

D'après ce journal, le patron de JP Morgan, après que sa banque a accumulé des bénéfices faramineux, a finalement cherché à faire pression sur Trump pour qu'il renonce au moins temporairement à sa politique de droits de douane élevés car la finance mondiale semblait aller vers le krach. Ce serait même « une intervention du patron de JP Morgan qui a créé le déclic » explique l'article des *Échos*. Et de conclure : « C'est ce qui s'appelle danser au bord du précipice. »

Entre banquiers et politiciens, censés diriger les affaires de la bourgeoisie, qui sont les plus irresponsables ?

Pierre Royan

## Les 7, 8 et 9 juin : la Fête de Lutte ouvrière !

Pour ceux qui connaissent la fête de Lutte Ouvrière et pour tous ceux qui vont la découvrir, ces trois jours permettront de se retrouver dans un cadre champêtre, dans

un grand parc boisé à Presles dans le Val-d'Oise. Ce sera l'occasion de rencontrer des femmes et des hommes qui veulent changer le monde, qui dénoncent le système

capitaliste et qui affirment que l'humanité mérite d'être débarrassée de l'exploitation, de la misère et des guerres. Ce sera également l'occasion de faire la fête !

## Forums et débats

Plusieurs dizaines de groupes politiques de France et d'ailleurs tiennent un stand. Tous ne partagent pas nos convictions, mais ce rassemblement est l'occasion de discuter et de confronter les idées. Lutte ouvrière animera aussi de nombreux débats et conférences.

Sur des thèmes historiques, nous pouvons déjà annoncer :

- **Asturies, 1962**: la grève des mineurs
- **La Résistance en France, 1940-1944**: mythes et réalités
- **Spartacus et les révoltes d'esclaves**
- **La Commune de Paris, 1871**
- **La révolution chinoise (1925-1927)**
- **Le parti communiste palestinien dans les années 1920**
- **Et bien d'autres...**



Sur le grand podium, nos camarades Nathalie Arthaud et Jean-Pierre Mercier tiendront des meetings, le samedi à 17 heures, le dimanche et le lundi à 15 heures.



## Cartes et bons

La carte d'entrée, valable pour les trois jours, est disponible en prévente à 15 euros.

À partir du 18 mai et jusqu'au 4 juin, son prix passera à 20 euros.

Après cette date et sur place à l'entrée de la Fête, elle coûtera 25 euros.

La carte est éligible au

Pass culture.

Pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés, l'entrée est gratuite.

On peut profiter de 20 % de réduction sur les dépenses à la Fête en se procurant les bons d'achat : payés à l'avance 4 euros, ils valent 5 euros à la Fête.

Renseignements, billetterie, programme <https://fete.lutte-ouvriere.org>